



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION LE LUNDI 4 NOVEMBRE À 10 h
SOURCES : CSN et SEMB-SAQ-CSN

Les employé-es de la SAQ en grève lundi

Trois-Rivières, LE 4 NOVEMBRE 2024 – En dépit des nouvelles propositions déposées par ses 5000 employé-es, la direction de la SAQ crée à nouveau l’impasse à la table de négociation. Exaspérés par l’intransigeance de la partie patronale, ceux-ci exerceront une cinquième journée de grève aujourd’hui.

« Depuis le début octobre, l’employeur nous tient essentiellement le même discours : retirez toutes vos demandes, acceptez tous nos reculs et peut-être, un jour, on discutera de vos priorités. Cette position est inacceptable. Nous avons identifié les enjeux prioritaires sur lesquels nous voulons travailler, nous avons retiré plusieurs demandes et nous avons fait une contre-proposition à l’offre salariale de la SAQ. Malgré cela, la SAQ refuse systématiquement de s’avancer le bout du nez et de nous indiquer comment elle compte répondre aux problèmes que nous vivons », déplore Lisa Courtemanche, présidente du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMB-SAQ-CSN).

En effet, au cours des dernières rencontres de négociation, le syndicat a déposé une contre-proposition salariale de 20 % sur cinq ans, en réponse à l’offre initiale de 16,5 % sur six ans de la SAQ. Le syndicat a réitéré sa volonté d’obtenir un accès plus rapide au régime d’assurance des employé-es qui doivent actuellement attendre sept ans avant d’y avoir droit. Les salarié-es désirent également protéger le nombre de postes réguliers, alors qu’à peine 30 % des employé-es peuvent compter sur de telles conditions.

« Il n’y a aucune entreprise au Québec qui fonctionne avec près de 70 % de ses employé-es sur une base aussi précaire », souligne Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière. « Les revenus de la SAQ bénéficient à l’ensemble du Québec, mais ce n’est pas une raison pour maintenir des milliers d’employé-es dans une telle précarité. Attendre 12 ans avant d’avoir un horaire stable, 7 ans avant d’avoir droit à des assurances, ça n’a juste pas de bon sens. Qu’attend le ministre des Finances, Eric Girard, pour exiger à la SAQ de mieux traiter ses employé-es ?

Faut-il lui rappeler que c'est en grande partie grâce à eux si la société d'État rapporte au gouvernement des dividendes de 1,4 milliard de dollars ? »

Pour le délégué régional du SEMB SAQ–CSN, Mathieu Bonneville, la direction de la SAQ doit prendre acte de leur détermination à améliorer leurs conditions de travail. « La SAQ doit négocier en répondant aux demandes de ses employé-es. Ce n'est pas en imposant des conditions impossibles et en multipliant les ultimatums qu'on parvient à un règlement négocié. Le syndicat a effectué son exercice de priorisation au cours des dernières semaines, il est temps que la SAQ fasse le sien. »

Le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMB-SAQ–CSN) représente les 5000 employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ, partout au Québec. Il est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN), qui réunit plus de 425 syndicats représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics. Forte de ses 330 000 membres, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est présente dans l'ensemble des régions du Québec et ailleurs au Canada.

- 30 -

Pour renseignements :

Patricia Rivest
Présidente du Conseil central de Lanaudière – CSN
(450) 559-1190
patricia.rivest@csn.qc.ca